
**Assemblée générale annuelle du Conseil d'administration,
Mardi le 11 avril 2024, 19 h,
Chalet Notre-Dame-des-Laurentides
55, rue Moïse-Verret**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Jean-François Verret	Membre
M ^{me} Mélanie Guilmette	Membre
M. Denis Demers	Membre
M ^{me} Sarah Demers	Membre
M ^{me} Marianne Métivier	Membre
M ^{me} Marie-Claude Martel	Membre

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Éric Ralph Mercier	Conseiller municipal, district des Monts, arrondissement de Charlesbourg
M. Frank Tremblay	Assistant de M. Éric Ralph Mercier
M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M. Jean-Philippe Miville Deschesnes	Épicerie Origine en Vrac
M. Marc-Antoine Métivier	STMI, Ville de Québec
M ^{me} Tharya Garcia, Ing.	STMI, Ville de Québec
M. Cédric Breton	STMI, Ville de Québec

ÉTAIENT ABSENTS :

-

6 citoyen.ne.s sont présent.e.s

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Sarah Demers ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux participant.e.s.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3. Présentation : Origine en Vrac, votre épicerie écoresponsable à Charlesbourg	19 h 05
4. Présentation de la Ville sur le projet de sécurisation du corridor scolaire de l'école primaire du Boisé, Pavillon 2	19 h 35
5. Élections	20 h 05
• Nomination du président d'élection • Informations relatives au déroulement des élections • Appel de candidatures • Présentation des candidates et des candidats • Ouverture du scrutin	
6. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 18 avril 2023	20 h 30
• Affaires découlant du procès-verbal	
7. Rapport annuel et états financiers 2023	20 h 45
• Présentation du rapport annuel • Présentation des états financiers • Période de questions et commentaires du public • Ratification du rapport annuel et des états financiers	
8. Période d'information du conseiller municipal	20 h 55
9. Période de questions et commentaires du public	21 h 00
10. Divers	21 h 10
11. Levée de l'assemblée	21 h 15

M^{me} Sarah Demers demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

RÉSOLUTION NDL-24-AGA-01

Sur une proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M^{me} Marie-Claude Martel, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité

3. PRÉSENTATION : ORIGINE EN VRAC, VOTRE EPICERIE ECO-RESPONSABLE À CHARLESBOURG

M. Jean-Philippe Miville Deschesnes présente l'épicerie Origine en vrac qu'il a cofondé avec sa conjointe à Charlesbourg. L'établissement a été créé sur la base de valeurs écoresponsables: objectif Zéro-Déchet, local, biologique, équitable. L'aspect hygiénique des lieux est également très important.

Il présente ensuite quelques produits que l'on peut trouver dans son commerce, tant dans l'alimentaire que dans les cosmétiques, les produits ménagers ou les produits à recharge pour remplacer les objets à usage unique. Il termine avec le fonctionnement de l'achat, dont la seule différence est d'emmener et peser ses contenants avant de les remplir et les payer. Des pots ou des sacs sont également disponibles si les clients n'ont pas leurs contenants.

4. PRESENTATION DE LA VILLE SUR LE PROJET DE SECURISATION DU CORRIDOR SCOLAIRE DE L'ECOLE PRIMAIRE DU BOISE, PAVILLON 2

M. Ernesto Salvador Cobos introduit M^{me} Tharya Garcia, M. Marc-Antoine Métivier et M. Cédric Breton du Service du transport et de la mobilité intelligente (STMI) de la Ville de Québec. Ils présentent les objectifs du projet de réaménagement et les étapes de sa réalisation.

Des aménagements seront réalisés en 2024 autour de l'école primaire du Boisé (Pavillon 2) pour sécuriser le corridor scolaire. Le projet prévoit :

- La construction d'un trottoir hybride (chaussée et emprise publique) du côté sud de la rue Moïse-Verret, entre la rue Pierre-Auclair et la rue Élisabeth-Couc
- L'identification, avec une signalisation claire, du corridor scolaire
- L'installation d'un panneau clignotant rapide pour la traverse piétonne sur la rue Jacques-Bédard
- L'installation de signaux avancés de zone scolaire dans les rues adjacentes
- L'aménagement d'une intersection surélevée ainsi qu'un panneau d'arrêt au coin des rues Moïse-Verret et Curé-Grenier
- L'uniformisation de la largeur de la chaussée de la rue Moïse-Verret
- L'ajustement des conditions de stationnement sur rue avec l'ajout de marquage et de signalisation, ce qui résulte en un retrait de huit espaces de stationnement sur la rue en période scolaire.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la [Stratégie de sécurité routière 2020-2024](#), dans laquelle la Ville s'est engagée à doter toutes les écoles primaires d'un corridor scolaire.

M. Ernesto Salvador mentionne que la Ville a distribué des feuillets informatifs aux résident.e.s de ce secteur et que l'information se trouve également sur la page du projet sur le site de la Ville.

M^{me} Sarah Demers demande pourquoi ne pas installer une intersection surélevée à l'intersection de la rue Jacques-Bédard. M. Marc-Antoine Métivier répond qu'étant

donné les caractéristiques de cette intersection, il est préférable qu'elle bénéficie plutôt d'une signalisation lumineuse sur demande.

M^{me} Mélanie Guilmette souligne que les parents du secteur réclament depuis plusieurs années des mesures pour améliorer la sécurité dans le secteur. Elle est heureuse de savoir que des aménagements sont finalement prévus, mais mentionne que la brigadière n'est présente que sur une courte plage-horaire. M. Marc-Antoine Métivier répond qu'il y a moyen d'ajuster ce paramètre, bien que rappelant que les brigadiers ne couvrent pas les heures de services de garde.

M^{me} Mélanie Guilmette lance la suggestion qu'il pourrait y avoir deux trottoirs et une chaussée plus étroite, afin d'inciter les automobilistes, notamment ceux qui utilisent la rue Moïse-Verret pour éviter la rue Jacques-Bédard, à ralentir. M. Marc-Antoine Métivier explique que le trottoir de 1,75m est un standard et qu'il permet le passage de deux personnes côte à côte et que les rues à deux trottoirs répondent plutôt à un besoin de circulation piétonne abondante. L'objectif de cet aménagement vise aussi à permettre une zone de débarcadère sécuritaire tout en permettant aux automobilistes de circuler à côté.

Un citoyen demande si la Ville pourrait avoir une loi pour obliger les automobilistes à s'arrêter aux traverses jaunes pour céder le passage aux piétons. M. Marc-Antoine Métivier explique que cette loi existe déjà dans le code de sécurité routière, mais qu'elle n'est pas assez appliquée. La Ville a fait quelques campagnes en ce sens, mais il n'y en a jamais trop. Le citoyen suggère que le montant de l'amende pour un contrevenant à ce règlement soit affiché pour inciter les citoyens à respecter le cédez-le-passage.

Suite aux commentaires des membres de l'assemblée, M. Marc-Antoine Métivier fera une demande auprès du Service de police pour que des policiers viennent faire une intervention dans le secteur de l'école.

5. ÉLECTIONS

Nomination d'un président d'élections

M. Ernesto Salvador Cobos a été élu comme président de l'élection lors de l'assemblée de janvier [NDL-24-CA-05].

Informations relatives au déroulement des élections

M. Ernesto Salvador Cobos débute l'animation des élections.

À l'aide d'un support visuel, il présente sommairement la raison d'être d'un Conseil de quartier, sa mission, ses mandats, sa composition et la durée des mandats de ses administrateurs.

Cette année, un total de sept (7) postes sont à pourvoir au sein du Conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides :

- 2 postes réservés aux femmes (mandats de 2 ans)

- 3 postes réservés aux hommes (deux mandats de 2 ans et un mandat d'un an)
- 2 postes neutres (un mandat de 2 ans et un mandat d'un an)

Trois autres postes cooptés sont également possibles au sein du conseil d'administration.

M^{me} Sarah Demers, M^{me} Marie-Claude Martel et M. Jean-François Verret en sont à leur deuxième année de mandat se terminant en mars 2025 inclusivement.

Appel de candidatures, présentation des candidats et scrutin

Deux candidatures féminines ont été reçues et une candidature masculine a été reçue.

M. Ernesto Salvador Cobos fait un deuxième appel de candidatures. M. Rémi Gosselin propose sa candidature. M. Ernesto Salvador Cobos valide que toutes les conditions sont réunies.

Du côté féminin, M^{me} Mélanie Guilmette et M^{me} Marianne Métivier ont déposé leur candidature. À tour de rôle, les candidates se présentent et partagent leurs motivations à s'impliquer au sein du Conseil.

M^{me} Mélanie Guilmette et M^{me} Marianne Métivier sont donc élues par acclamation et obtiennent un mandat de deux ans.

Du côté masculin, M. Denis Demers et M. Rémi Gosselin ont maintenant déposé leur candidature. Après s'être présentés, M. Denis Demers et M. Rémi Gosselin sont élus par acclamation pour un mandat de deux ans.

On félicite les quatre candidat.e.s pour leur nomination.

Le Conseil compte ainsi sept membres administrateur.trice.s sur une possibilité de huit membres élu.e.s. M. Ernesto Salvador Cobos rappelle également la possibilité de coopter d'autres membres au sein du conseil d'administration jusqu'en février 2025 inclusivement.

Le scrutin prend fin.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 18 AVRIL 2023

M^{me} Sarah Demers soumet aux membres le procès-verbal de la dernière AGA et demande s'il y a des modifications à y apporter.

RÉSOLUTION NDL-24-AGA-03

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M^{me} Marianne Métivier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 18 avril 2023.

Adoptée à l'unanimité

Affaires découlant du procès-verbal

Les dossiers ont tous été traités au courant de l'année.

7. RAPPORT ANNUEL ET ETATS FINANCIERS 2023

7.1 Présentation du rapport annuel

M^{me} Sarah Demers présente le contenu du rapport annuel aux membres de l'assemblée et résume les dossiers sur lesquels le Conseil a travaillé :

- Une séance d'information sur la construction d'un CPE sur Côte Bédard ;
- l'appui au commerce local Jardins Vivaces Charlesbourg pour une modification réglementaire afin de rendre certaines activités connexes à la culture de plantes vivaces;
- la participation du Conseil à la Fête de quartier de NDL ;
- la participation à la Fête de la Pêche ;
- la sécurité routière et piétonnière, avec un projet de sécurité routière en branle ;
- la création d'un stationnement d'appoint au centre communautaire Bon-Pasteur lors d'opérations déneigement ;
- la vigie quant aux projets immobiliers et aux espaces verts ;
- les démarches pour l'établissement d'une piscine intérieure dans le quartier (notamment une rencontre avec le député provincial Sylvain Lévesque) ;
- les trois demandes d'opinion adressées au Conseil de quartier (voir rapport annuel);
- la promotion du Conseil de quartier pour attirer de la relève dans son administration.

7.2 Présentation des états financiers

M^{me} Mélanie Guilmette fait lecture de la conclusion des états financiers du rapport. L'an dernier, deux événements de quartier ont été subventionnés par le Conseil : la Fête de la Pêche et la Fête des Loisirs NDL. Elle indique que le bilan du Conseil en décembre 2022 était de 254,72\$ et de 2 395,73\$ en janvier 2023 avec un budget de fonctionnement de 844,84\$ et une subvention de 3 000\$ pour le projet de sécurité routière.

7.3 Période de questions et commentaires du public

Il n'y a pas d'intervention.

7.4 Ratification du rapport annuel et des états financiers

RÉSOLUTION NDL-24-AGA-04

Sur proposition de M^{me} Louise Leblanc, appuyée par M. Jean-François Verret, il est résolu de ratifier le rapport annuel et les états financiers 2023 du CQNDL.

Adoptée à l'unanimité

8. PÉRIODE D'INTERVENTION PAR LE CONSEILLER MUNICIPAL

M. Éric Ralph Mercier remercie les membres de l'assemblée pour leur implication ainsi que les citoyen.ne.s pour leurs interventions sur différents sujets qui les touchent. Il mentionne que ses priorités sont : la sécurité routière, l'environnement et les infrastructures accessibles à tous et toutes.

M^{me} Marie-Claude Martel souhaiterait que le conseiller amène en séance des réponses sur les dossiers en cours, les travaux majeurs, les nouveaux commerces et infrastructures dans le quartier, les nouveaux aménagements de sécurité routière, etc.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES AVEC LES CITOYENS

M^{me} Marie-Claude Martel informe l'assemblée qu'il y aura un souper spaghetti comme activité de financement pour la Fête de la Pêche samedi le 27 avril prochain.

Un citoyen continue ses procédures pour trouver une solution pour le Lac Clément, il a fait une plainte au Ministère de l'Environnement et reste à l'affût des développements.

10. DIVERS

Réunion suivant l'AGA et élection des postes d'officiers

M^{me} Sarah Demers sonde les membres du Conseil pour savoir s'ils sont disponibles pour tenir une courte assemblée après l'AGA. Les membres élu.e.s au conseil d'administration acceptent de tenir cette 3e assemblée régulière pour procéder aux nominations aux quatre postes de dirigeant.es.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 21h10.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Sarah Demers et M. Denis Demers.

SIGNÉ

M^{me} Sarah Demers, présidente

SIGNÉ

M. Denis Demers, secrétaire